

# RÔLE DES COORDONATEURS



Les coordonnateurs du PEI jouent un **rôle essentiel dans le développement du programme**. Cette équipe peut avoir pour rôle de se pencher sur les questions relatives à la mise en œuvre et au développement du programme, telles que :

- la création et la révision du plan d'action de l'établissement ;
- l'attribution de ressources et l'identification de priorités ;
- l'aménagement de plages horaires dédiées aux réunions de planification, à l'établissement des horaires ou du calendrier ;
- l'orientation et la formation des nouveaux enseignants ;
- l'évaluation des besoins en matière de perfectionnement professionnel ;
- le soutien individuel à apporter aux enseignants ;
- la révision, la documentation et le développement du programme d'études dans l'établissement ;
- la planification du projet personnel (ou du projet communautaire), y compris la désignation des superviseurs ;
- la préparation à l'évaluation régulière de la mise en œuvre du programme.

**Le coordonnateur du PEI est chargé de surveiller la mise en œuvre effective des concepts clés, des concepts connexes et des contextes mondiaux dans le programme d'études.** Ce suivi permet à son tour d'engager une discussion collective sur la façon dont l'établissement utilise et met en œuvre cette dimension essentielle du PEI, et de décider des modifications à apporter.

Les coordonnateurs du PEI et les enseignants de l'établissement disposent de différents outils pour assurer le suivi de la mise en œuvre du cadre pédagogique du programme :

- des signes de réflexion dans les travaux d'élèves, les journaux de bord, les portfolios et les documents utilisés pour l'autoévaluation ;
- l'évaluation des projets d'action et des résultats obtenus dans le cadre des activités d'apprentissage par le service ;
- les réflexions du personnel concernant les unités du PEI et leur planification ;
- le passage en revue des descriptions générales des groupes de matières.

L'IB exige qu'un coordonnateur du PEI soit nommé au sein de chaque établissement ou partenariat d'établissements mettant en œuvre le programme.